



## Rapport d'activité 2024 – Maison OBB

2024 a une nouvelle fois été une année dense à la Maison OBB, avec 75 personnes accueillies et un taux d'occupation de 90%. La diversité des familles accueillies a demandé un ajustement incessant des prises en charge et a nécessité une grande créativité.

Force est de constater que, toujours en lien avec un système saturé dans la petite enfance, le manque de places en foyers et en familles d'accueil ainsi que les délais d'attente pour un transfert à la Maison Dora, les renforts éducatifs ont été précieux ; ils ont permis de soutenir des projets particuliers.

### **Renforts éducatifs financés par le SPMI : un soutien précieux**

Le soutien du SPMI a permis le financement de plusieurs renforts éducatifs, essentiels pour faire face à l'urgence de certaines situations ou pour renforcer l'étayage parental. Ces renforts se sont révélés particulièrement efficaces dans deux types de contexte :

- **Les situations d'urgence**, en attente de placement dans une structure adaptée, où les éducateurs ont pu assurer une continuité de présence et de contenance pour l'enfant, permettant une transition en douceur et évitant ainsi une hospitalisation sociale. Maintenir l'enfant dans son lieu de vie et ses repères a été bénéfique dans une situation déjà délicate de changement à venir. Les séparations ont pu être accompagnées plus en douceur, tant pour le parent que pour l'enfant, par la prise en charge de l'équipe éducative, figure connue de la famille.
- **Les soutiens parentaux ciblés**, mis en place pour accompagner plus intensivement certains parents dans le renforcement de leurs compétences, à des moments-clés de leur parcours. Certains parents nécessitent un accompagnement plus intense et les renforts permettent aux parents de pouvoir individualiser le projet. Cela leur permet d'accroître leurs compétences parentales à leur rythme

et selon leurs propres vulnérabilités. Toujours avec la perspective d'une orientation vers un projet de vie plus adapté comme un accueil à la Maison Dora.

Ces dispositifs ont illustré une fois de plus la qualité de la collaboration entre la Maison OBB et le SPMI, dans une logique de réactivité, de coconstruction et de co-responsabilité autour des projets familiaux.

### **Ouverture de l'appartement « Premiers pas » : vers une autonomie accompagnée**

En 2024, la Maison OBB a inauguré l'appartement « Premiers pas » à la mi-octobre. Pensé comme une passerelle vers l'autonomie pour les familles ayant cheminé à OBB et présentant un bon niveau d'autonomie, cet espace peut accueillir 2 à 3 familles en simultané. L'accompagnement éducatif, allégé mais toujours présent, se compose de trois passages hebdomadaires, assurant un suivi régulier tout en responsabilisant les familles dans la gestion de leur quotidien. Ce dispositif novateur s'inscrit dans une logique de continuité, offrant un espace sécurisé de transition entre l'accompagnement intensif en foyer et la vie autonome. Il répond à un besoin concret, identifié depuis plusieurs années, de proposer une alternative aux sorties directes vers un logement autonome (cf. article de Chloé Python dans le rapport d'activité 2024 de la FOJ).

### **Violences conjugales, une problématique en hausse dans les accueils**

L'année 2024 a été marquée par une augmentation significative des situations impliquant des violences conjugales. Cette réalité a nécessité un ajustement rapide des modalités d'accompagnement, tant

dans la posture éducative que dans l'analyse des besoins de sécurité des mères et des enfants accueillis. Ces situations complexes ont souligné l'importance d'un cadre sécurisant et structurant, ainsi que de la collaboration étroite avec les partenaires du réseau pour une évaluation fine des risques et une mise en sécurité rapide des personnes concernées. Certaines des situations ont nécessité que la direction et l'équipe soient amenées à faire des signalements au SPMI.

Dans les situations de violence conjugale, la différenciation des espaces de vie et de rencontre pour une approche protectrice est nécessaire. L'existence de l'ERF et du PR prend alors tout son sens afin d'offrir un maintien du lien pour le parent non-résident à OBB.

### **L'ERF, un soutien précieux pour maintenir les liens familiaux**

L'ouverture de l'Espace Rencontre Familles (ERF) en 2023, pensée pour accompagner les liens parents-enfants lors du droit de visite, s'est révélée être un partenaire précieux pour la Maison OBB. En 2024, nous avons pu bénéficier de cette prestation interne à la FOJ dans plusieurs situations, notamment pour organiser des droits de visite entre fratrie. Un exemple marquant est celui d'une grande sœur, accueillie à la Maison OBB avec sa mère, qui a pu retrouver régulièrement son petit frère, hébergé au foyer Piccolo. Ces retrouvailles, rendues possible grâce à l'ERF, ont eu lieu une fois par semaine dans un cadre sécurisant et pensé pour préserver le lien affectif tout en respectant les besoins et les réalités de chaque enfant. L'ERF permet également d'accompagner le parent non-résident dans sa parentalité, sans compromettre la stabilité du parent hébergé. Cette modalité d'intervention

offre une souplesse et une finesse d'évaluation qui viennent compléter le dispositif existant, en permettant un accompagnement sur mesure. Elle participe à une approche globale et bienveillante de la cellule familiale, même lorsqu'elle est fragmentée.

### **Renforcement des collaborations**

L'accompagnement des familles accueillies à la Maison OBB ne peut se penser sans une étroite collaboration avec le réseau adulte. En 2024, cette articulation s'est encore intensifiée, tant dans les pratiques quotidiennes que dans les réflexions plus globales autour des trajectoires parentales. Celles-ci sont indissociables des prises en charge de l'enfant, l'équipe éducative ne pouvant accéder, dans certaines situations, à la parentalité sans que le parent ne puisse se prendre en soin. Dans cette dynamique, l'équipe de la Maison OBB a

également pris l'initiative d'aller à la rencontre de plusieurs structures partenaires au cours de l'année. Ces visites ont permis de mieux comprendre le fonctionnement de chacun, de créer du lien, d'échanger sur les pratiques et de poser les bases des collaborations futures. Elles ont renforcé la capacité à orienter les familles de manière plus fine et à coconstruire des projets de vie cohérents et réalistes. Ces ponts créés entre les réseaux enfance et adulte renforcent la continuité et la cohérence des accompagnements et participent activement à la sécurisation des parcours familiaux.

### **La Maison DORA**

Cette année a été marquée par une consolidation de la collaboration entre les équipes de la Maison OBB et de la Maison Dora, toutes deux portées par la FOJ et la même direction adjointe.





Cette complémentarité entre les deux structures permet d'ajuster au mieux le niveau d'étayage aux besoins spécifiques des familles.

La Maison Dora offre un cadre éducatif intensif, avec une présence éducative 24h/24. Ce dispositif s'adresse à des familles nécessitant un haut niveau de soutien et une contenance continue. À l'inverse, la Maison OBB propose un accompagnement plus allégé, favorisant le développement de l'autonomie parentale.

Certaines situations accueillies à OBB ont ainsi été réorientées vers la Maison Dora lorsque le besoin d'un étayage renforcé s'est révélé nécessaire. Ce type de transfert permet d'éviter une rupture dans le parcours d'accompagnement et

de proposer une réponse plus adaptée à l'état de fragilité du parent. Ce fonctionnement en miroir entre les deux structures, avec des allers-retours possibles, participe à une logique de parcours évolutif, pensé dans la durée et en cohérence avec les capacités des familles. Plusieurs situations ont pu basculer de la Maison Dora à celle d'OBB pour intégrer ensuite un logement autonome avec du soutien ambulatoire. Cette dynamique illustre la richesse de l'organisation interne à la FOJ, capable de s'ajuster à la complexité des situations, tout en assurant une continuité d'accompagnement précieuse pour les familles.

### **Main dans la main avec les HUG**

Une fois encore, il est à relever l'importante collaboration avec la périnatalité autour des familles accueillies. En effet, 32 enfants sur les 37 accueillis bénéficient d'un suivi en pédopsychiatrie via la MEA (suivi liaison ou Accordage ou Guidance Petite Enfance). La prise en charge médico-thérapeutique vient compléter l'accompagnement éducatif offert dans notre structure et apparait comme une nécessité. La prise en charge globale autour de l'enfant et de l'adulte se poursuit avec des réseaux rapprochés.

### **Révision du concept pédagogique**

Dans un souci constant d'amélioration de la qualité de l'accompagnement, l'équipe de la Maison OBB a entrepris une révision complète de son concept pédagogique. Ce travail de fond a permis de clarifier la mission spécifique de la structure au sein du dispositif genevois d'accueil parents-enfants et de redéfinir

les axes prioritaires de notre accompagnement. Cette démarche a été collective, impliquant l'ensemble de l'équipe éducative ainsi que la direction. Elle a permis de poser un cadre théorique et pratique plus lisible, en lien avec l'évolution des besoins observés sur le terrain. Le nouveau concept met en lumière l'articulation entre soutien à la parentalité, évaluation des compétences parentales, accompagnement à l'autonomie et travail en réseau. La révision du concept a également été l'occasion de questionner les pratiques, les postures, ainsi que la place donnée à chaque parent dans le projet d'accompagnement.

### Perspectives

Pour 2025, l'objectif est de maintenir les 10 places actuelles de la prestation. Le projet d'un déménagement dans des immeubles situés à la place des Philosophes va occuper une partie des réflexions. En effet, l'objectif poursuivi

est d'accueillir sur un même site, dans deux immeubles mitoyens, la Maison Dora et la Maison OBB avec une capacité d'accueil de 20 familles. Cette perspective de synergie avec une nouvelle proximité est à développer et à penser pour maintenir la qualité des accompagnements offerts aux familles. Dans un monde de rêve que nous souhaitons voir se réaliser et pour lequel nous œuvrons avec conviction, le projet intégrerait les professionnels des HUG tels que pédiatre, pédopsychiatre, psychiatre, psychomotricienne et assistante sociale.

Sybille Gallandat Crevoiserat  
**Directrice**



Stéphanie Vagneux  
**Directrice adjointe**



## Quelques chiffres en 2024

29

Familles  
suivies

22

Nouvelles  
situations

23

Situations  
(familles) suivies  
par le SPMi

75

Nombre total de  
personnes accueillies

38

Nombre  
de parents

37

Nombre  
d'enfants

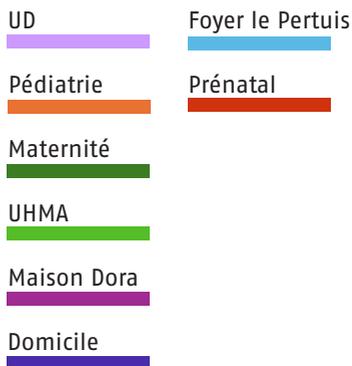
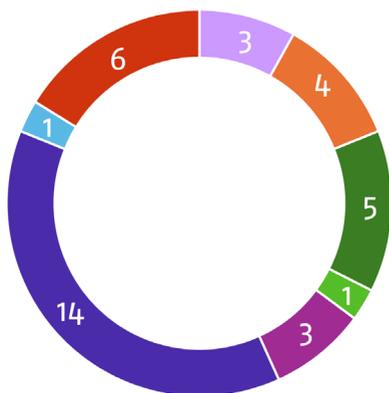
90%

Taux  
d'occupation

235

Durée moyenne des  
placements en jours

## Lieux d'origine avant l'entrée à la Maison OBB



## Destinations des enfants après la Maison OBB

